



Pacte pour le vélo à Maisons-Laffitte

(Partie 1/5)



En tant que candidat à l'élection municipale de Maisons-Laffitte, je m'engage si je suis élu à :

A. Aménager les axes principaux (créer de vraies pistes cyclables, continues et sécurisées)

	1. Axe Poissy-Girouette-Cité / Pont-2°DB (D308 - Av de Gaulle)	2. Axe Le-Pecq / Gare (D157 - Av St Germain)	3. Axe Piscine-Cocteau / Entrée-Parc (rue de la Muette)	4. Axe Piscine-Cocteau / Girouette-Cité (rues du Tir / Gros Murger)	5. Axe Entrée-Parc / Fond-du-Parc (Av Eglé)	Commentaires
Janick Géhin	✓	✓	✓	✓	✓	- D308, D157 : travail avec les interlocuteurs Région et Département pour faire baisser le trafic en Nombre et en Tonnage, et l'association MDB (Mieux se Déplacer à Bicyclette) au niveau Ile de France. - En attendant, envisager des itinéraires cyclistes alternatifs sur les voies communales. - Réaménager les contre-allées de l'avenue Longueil en faveur des mobilités douces. - Avenue Eglé : prolonger a minima jusqu'à place Colbert, en concertation avec l'ASP.
Charles Givadinovitch	✓	✓	✗	✓ ✗	✓	1- Voir reprise Plan Vélo CASGBS 3- Proposer avenue Lavoisier 5- Refaire la piste et la prolonger jusqu'au Pavillon Bleu
Anne Lavagne	Etude de faisabilité	Etude de faisabilité	Etude de faisabilité	Etude de faisabilité	✓	Nous définirons des parcours vélo sécurisés pour relier les centres névralgiques de notre ville : gare, écoles, équipements sportifs, centre de loisirs, marché ...
Nicolas Ljubenovic	Oui, si ...	✓	✓	✓	✓	Point 1 : Oui, sous réserve de faisabilité entre rue du Mesnil et croisement Paris/Longueil. Possible alternative pour Eglé/trajet véloroute Paris-Londres. Ajouter rue de la Digue (POPB), Montesquieu, Desaix (pôle sportif) et connecter Jean Mermoz aux contre-allées.
Jacques Myard						Note du rédacteur : M. Myard a accordé un entretien à deux membres du collectif Vélo Maisons-Mesnil mais n'a pas souhaité compléter le Pacte pour le vélo.
Amélie Théron Keraudren	✓	✓	✓	✓	✓	Avis favorable à la réalisation de ces aménagements sous réserve : De ne pas altérer la sécurité des piétons, des cyclistes et des autres usagers de la route. De ne pas altérer la fluidité des déplacements pour les autres usagers de la route ; De ne pas exposer la commune à des dépenses trop importantes.



Pacte pour le vélo à Maisons-Laffitte (Partie 2/6)



En tant que candidat à l'élection municipale de Maisons-Laffitte, je m'engage si je suis élu à :

B. Apaiser les voies de desserte

	1. Adopter un PDU (Plan de Déplacement Urbain) permettant d'éviter la circulation de transit dans les quartiers résidentiels et les voies de desserte	2. Fluidifier la circulation à vélo (double-sens cyclable, cédez le passage cycliste, zones de partage ...)	3. Renforcer les infrastructures pour imposer le respect du plan par les automobilistes : ralentisseurs, chicanes, aménagements pour faire respecter les sens interdits...	4. Limiter le trafic auto autour des zones sensibles (écoles)	Commentaires
Janick Géhin	✓	✓	✓	✓	<ul style="list-style-type: none"> - Associer les experts (CEREMA, MDB, CASGBS) et les usagers du Collectif Vélo. - Associer les commerçants concernés par le stationnement, pour rechercher des solutions de voies cyclables. - S'assurer que les limiteurs de vitesses (ralentisseurs, etc...) n'induisent pas de surcroît de bruit pour les riverains, et sont compatibles pour les vélo-cargo, les triporteurs... - Chicanes aménagées pour laisser les cyclistes aller en ligne droite, pour raison de sécurité. - Bornes rétractables aux abords des écoles.
Charles Givadinovitch	✓	✓	✓	✓ ✗	<ul style="list-style-type: none"> 1- Bureau d'étude 4- Réduire la vitesse
Anne Lavagne	✓	✓	✓	✓	Autoriser des double-sens cyclables dans certaines rues fera partie de nos premières mesures. Nous souhaitons instaurer une vitesse générale limitée à 30 km/h dans tous les quartiers de la ville hors grands axes. Nous soutiendrons les initiatives type vélo bus ou pédibus.
Nicolas Ljubenovici	✓	✓	✓	✓	La sécurité doit s'appliquer aux plus fragiles sur la route et les cyclistes en font partie. Les grandes orientations (ralentissement de la circulation, limitation horaire de certaines zones (écoles...) permettraient le partage de l'espace. La diminution de la circulation passe aussi par un PDU encourageant les transports en commun, ce qui permettra de désenclaver certains quartiers de la ville sans recourir à la voiture.
Jacques Myard					Note du rédacteur : M. Myard a accordé un entretien à deux membres du collectif Vélo Maisons-Mesnil mais n'a pas souhaité compléter le Pacte pour le vélo.
Amélie Théron Keraudren	✓	✓	✓	✓	<ul style="list-style-type: none"> 1- Le PDU englobera l'ensemble des déplacements dans la ville. 2- A condition de ne pas diminuer la fluidité du trafic urbain. 3- Sous réserve de préserver la sécurité et la tranquillité des usagers de la route et des voisins. 4- Sous réserve d'offrir une solution de stationnement suffisante pour ne pas altérer la sécurité des personnes et la fluidité du trafic.



En tant que candidat à l'élection municipale de Maisons-Laffitte, je m'engage si je suis élu à :

C. Améliorer le stationnement

	1. Affecter de nouveaux espaces au stationnement	2. Créer un parking clos et sécurisé à la gare (Véligo)	3. Augmenter le nombre d'arceaux dans la ville (pas seulement à la gare)	4. Rendre la vidéo-surveillance plus efficace en ce qui concerne les vols de vélo	5. Imposer au travers du PLU une capacité minimale de stationnement pour les vélos (immeubles collectifs, entreprises, habitation, pour résidents et visiteurs...)	Commentaires
Janick Géhin	✓	✓	✓	✓	✓	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition de locaux permanents pour l'atelier et le stockage de vélos (Vélo-école). - Mise à disposition d'un stand au marché (et si possible av Longueil), avec réfrigération, pour les livraisons. - Favoriser la création de micro-sociétés de service à la personne (Cf « Lulu dans la rue »), incluant des prestations légères en matière de vélo, ne concurrençant pas Techno' Bike - Fournir du matériel de type « rosalies » pour favoriser les promenades intergénérationnelles
Charles Givadinovitch	✓	✓	✓	✓	✓	<ul style="list-style-type: none"> 2- Demandé il y a 6 ans ! 3- Ecoles, POPD, cinéma, piscine pour les arceaux 4- Vols en centre-ville et au stade
Anne Lavagne	✓	✓	✓	✓	✓	Nous souhaitons que la ville soit dotée de 1000 arceaux. Nous prévoyons des stationnements sécurisés complémentaires dans le cadre du projet du parking du marché. Nous prévoyons de renforcer les moyens de la Police municipale. Introduire des places de stationnement dans les constructions est obligatoire (article L151.30 du code de l'urbanisme)
Nicolas Ljubenovici	✓	✓	✓	Contre-proposition	✓	<p>Dans le cadre d'un PDU efficace, des arceaux devront être installés dans les emplacements de multimodalité (gare, arrêts de bus ...) et les points névralgiques de la ville.</p> <p>La sécurisation des vélos passe par la mise en place de parkings sécurisés et une aide de la municipalité à l'équipement (antivols plus puissants, GPS, ...).</p>
Jacques Myard						Note du rédacteur : M. Myard a accordé un entretien à deux membres du collectif Vélo Maisons-Mesnil mais n'a pas souhaité compléter le Pacte pour le vélo.
Amélie Théron Keraudren	✓	✓	✓	✓	✓	<ul style="list-style-type: none"> 1- Cela s'intègre dans une réflexion globale pour la ville. 3- Favoriser l'implantation de différents îlots de part et d'autre de la ville. 4- Cela s'intègre dans le plan global de lutte contre l'insécurité des biens et des personnes



Pacte pour le vélo à Maisons-Laffitte (Partie 4/6)



En tant que candidat à l'élection municipale de Maisons-Laffitte, je m'engage si je suis élu à :

D. Apporter une aide matérielle aux associations

	1. Créer une Maison du Développement durable (atelier vélo, repair café...)	2. Apporter une dotation en outillage pour atelier vélo	3. Fournir et/ou stocker des vélos pour assurer les formations (adultes, enfants)	4. Permettre et faciliter l'installation d'un stand en centre-ville pour livraisons de courses aux clients non motorisés	5. Prêts de vélos cargos pour services aux habitants (enfants, anciens ...)	Commentaires
Janick Géhin	✓	✓	✓	✓	✓	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition de locaux permanents pour l'atelier et le stockage de vélos (Vélo-école). - Mise à disposition d'un stand au marché (et si possible av Longueil), avec réfrigération, pour les livraisons. - Favoriser la création de micro-sociétés de service à la personne (Cf « Lulu dans la rue »), incluant des prestations légères en matière de vélo, ne concurrençant pas Techno' Bike - Fournir du matériel de type « rosalia » pour favoriser les promenades intergénérationnelles
Charles Givadinovitch	✓	✓	✓	✓	✓	<ul style="list-style-type: none"> 1- Au sein d'une maison Jeunesse 3- Oui, attention au budget de la ville 5- Oui, de plus en plus utilisé
Anne Lavagne	En lien avec la Maison des associations	✓	✓	✓	✗	Nous apporterons un soutien financier ou une aide à la recherche de locaux pour des porteurs de projet ou associations qui répondront à des activités à vocation sociale et environnementale et non lucratives (repair-café, livraisons, location de vélos-cargo, apprentissage du vélo).
Nicolas Ljubenovici	✓	✓	✓	✓	✓	Points 3 et 5 : la mairie doit poser un cadre favorable à ce que la vie associative puisse s'en charger. Point 4 : Ce point devra être étudié avec les commerçants pour une flotte mutualisée.
Jacques Myard						Note du rédacteur : M. Myard a accordé un entretien à deux membres du collectif Vélo Maisons-Mesnil mais n'a pas souhaité compléter le Pacte pour le vélo.
Amélie Théron Keraudren	✓	✓	✗	✓	✗	<ul style="list-style-type: none"> 1- Ce lieu aura également un but d'information 2-Oui, de concert avec la CASGBS, le département et/ou la région afin de profiter des dotations financières externes 3-Ces services seront directement assurés par la maison du développement durable 5- Ces prêts relèveront des attributions de la Maison du développement durable, laquelle bénéficiera d'une dotation financière de la municipalité.



Pacte pour le vélo à Maisons-Laffitte (Partie 5/6)



En tant que candidat à l'élection municipale de Maisons-Laffitte, je m'engage si je suis élu à :

E. Se donner des moyens ambitieux sur les mobilités douces

	1. Nommer un Maire-adjoint aux mobilités	2. Sanctuariser un budget de X% pour un Plan vélo communal	3. Instaurer un Comité d'usagers Mobilités	4. Obtenir une révision du Plan vélo 2019-2026 de l'Agglo	Commentaires
Janick Géhin	✓	✗	✓	✓	- 1 ^{er} Maire adjoint « Environnement, Urbanisme et Mobilités », secondé d'un Conseiller avec Délégation plus spécialement en charge des Mobilités - Consacrer un budget variable selon les années, pour répondre aux besoins définis par la politique de Mobilités douces
Charles Givadinovitch	✗	✗	✓	✓	1- Inclure les mobilités dans le développement durable 2- Complexe dans un budget mais encourager fortement la pratique 4-Oui, mais il est figé
Anne Lavagne	✓ Maire-adjoint aux mobilités et à la transition écologique	✓	✓	✓	2- Oui sur le principe de dédier un budget vélo. A distinguer les investissements qui seront à faire dès le début du mandat (rue du Tir, Rue du Gros Murger, rue des Plantes, rue Mermoz, avenue de Longueil ...) et ensuite nous envisagerons un budget de 10 € par an par habitant en fonctionnement (entretien, prévention, communication ...)
Nicolas Ljubenovici	✓ ✗	✓	✓	✓	Point 1 : Un maire-adjoint aux affaires écologiques avec un conseiller délégué aux mobilités douces. Point 2 : Le vélo est un sujet à part entière du budget, celui-ci sera variable selon les aménagements mais jamais nul.
Jacques Myard					Note du rédacteur : M. Myard a accordé un entretien à deux membres du collectif Vélo Maisons-Mesnil mais n'a pas souhaité compléter le Pacte pour le vélo.
Amélie Théron Keraudren	✓	✗	✓	✓	1- Cela est fondamental pour répondre aux grands défis de la mobilité. 2- Risque d'effet pervers de la sanctuarisation d'un budget précis. Le budget sera adapté chaque année, au regard des besoins réels et de potentiels financements externes. 3- Oui, pour tous les types d'usagers: piétons, 2 roues, voitures, commerçants, etc. 4- C'est essentiel pour y faire entrer Maisons-Laffitte et s'inscrire dans le cadre du RER V. (Vélotaf.)



Pacte pour le vélo à Maisons-Laffitte (Partie 6/6)



En tant que candidat à l'élection municipale de Maisons-Laffitte, je m'engage si je suis élu à :

F. Commentaire général ou observation personnelle

Janick Géhin	<ul style="list-style-type: none">- Les mesures en faveur du vélo font partie du projet plus global de rééquilibrage entre les différentes mobilités (piétons, cyclistes, voitures, cheval, transports en commun), dans une optique de pacification des relations entre catégories d'usagers.- Ceci nous permettra de rattraper notre retard en faveur des plus vulnérables (piétons, cyclistes).- La vision des mobilités est de ré-enchanter le centre-ville, et de le rendre aux lieux de vie : places, terrasses, bancs, végétation, rues piétonnes qui contribuent à vivifier le commerce local.
Charles Givadinovitch	<p>PROPOSITIONS :</p> <ul style="list-style-type: none">- Nous nous engageons à tripler le nombre de km de pistes cyclables sécurisées sur la durée du mandat.- Créer une carte des pistes cyclables de la ville.- Installer des arceaux aux Ecoles, Marché, POPD, Parc des Sports.- Lutter enfin efficacement contre les vols avec un local fermé à la gare et au marché.
Anne Lavagne	<p>Nous établirons un plan mobilité global (piétons, vélos, voitures) en concertation avec la communauté d'agglomération (CASGBS). Nous mettrons plusieurs rues en zone partagée (20km/h), par exemple rue du Prieuré, rue des Plantes.</p> <p>Nous favoriserons, en lien avec la CASGBS le développement des transports collectifs et expérimenterons une navette électrique à la demande. Vous pouvez compter sur nous !</p>
Nicolas Ljubenovic	<p>Maisons-Laffitte a le potentiel d'être une ville modèle sur les sujets écologiques. Cela comprend bien évidemment les mobilités douces, dont le vélo. Celui-ci nous permettra d'améliorer notre qualité de vie et d'enrichir notre identité. Une vision globale et systémique est l'occasion de tisser du lien et de remettre le mansonien au cœur de sa ville.</p>
Jacques Myard	<p>Note du rédacteur :</p> <p>M. Myard a accordé un entretien à deux membres du collectif Vélo Maisons-Mesnil mais n'a pas souhaité compléter le Pacte pour le vélo.</p>
Amélie Thérond Keraudren	<p>Le développement des mobilités douces et notamment l'usage du vélo prend tout son sens à Maisons-Laffitte qui dispose d'un cadre écologique exceptionnel. C'est également un moyen de lutte contre la pollution et les problèmes de mobilité dont souffrent beaucoup de Franciliens dans le cadre de leurs déplacements quotidiens. La mairie sera acteur et moteur de cette transition tout en respectant ses contraintes budgétaires afin de garder une gestion raisonnée des finances de la ville. Elle s'assurera dans ce cadre que le développement du vélo permette la fluidité des déplacements, en toute sécurité, pour les cyclistes ainsi que l'ensemble des autres usagers de la route et pour les piétons.</p>